

L'équipe d'accompagnement

- 1 directeur
- 1 secrétaire
- 3 cadres techniques :
chef de service,
psychologue clinicienne
et neuropsychologue)
- Equipe éducative : 3
éducateurs spécialisés et
1 éducatrice jeunes
enfants
- 1 assistante sociale
- 1 psychomotricienne
- Travail conventionné
avec des orthophonistes
en libéral

Conditions d'admission

- Âge : entre 0 et 20 ans
- Public : enfants et
jeunes en situation de
handicap (déficience
intellectuelle ou
troubles du spectre de
l'autisme) et qui
nécessite un
accompagnement
spécifique
- Être titulaire d'une
orientation de la MDPH

Contact

35 rue René Cassin
51430 BEZANNES
Tél. : 03 26 77 45 31
accueil.sessad.galilee@pbchampagne.org

Pôle Enfance et Inclusion Scolaire

SESSAD GALILEE

Présentation

Le SESSAD Galilée (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) a ouvert ses portes en 2010. C'est un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile qui accompagne 23 enfants et adolescents entre 0 et 20 ans présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre autistique (TSA).

Le SESSAD est agréé pour recevoir 10 enfants avec déficience intellectuelle et 5 enfants TSA de plus de 6 ans et 8 enfants TSA de moins de 6 ans, sur notification de la MDPH.

Les locaux

Les locaux du SESSAD Galilée sont situés au 35 rue René Cassin à Bezannes. Le service intervient dans l'ensemble de l'agglomération rémoise et sur une périphérie de 25 km autour de Reims.

Les membres de l'équipe se déplacent auprès des enfants et de leur famille, à domicile, dans un lieu familier à l'enfant (établissement scolaire, crèche, médiathèque, piscine, parc de jeux, maison de quartier...) ou interviennent de façon ponctuelle dans les locaux du SESSAD Galilée.



TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX !



PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le SESSAD est un service ambulatoire dont les objectifs principaux sont :

- aider au maintien de l'enfant dans ses lieux de vie (domicile, école, crèche...) ;
- accompagner les familles tant sur le plan des stratégies éducatives que dans le soutien à la scolarisation en milieu ordinaire ;
- favoriser le développement des compétences de l'enfant ;
- affiner le diagnostic afin d'ajuster la prise en charge ;
- assurer une coordination, une médiation, un soutien entre les différents services intervenant auprès de l'enfant ;
- proposer conseils et accompagnement en matière d'orientation.